

Septembre 2018

Numéro

10

VERSILLAT INFOS

L'histoire de Marc Parrotin p. 13



p. 9
Finances

p. 12
Vie scolaire

p. 19
Etat civil



Remise des maillots de foot par des sponsors

Brocante du 21 juillet 2018, exposition de voitures anciennes.



DAVID CARROLL
« Les petites scènes »
à la MTL au printemps 2017

Spectacle de fin d'année de l'école maternelle à la MTL





Sur le bulletin précédent je m'inquiétais du sort réservé aux salariés de l'entreprise GM&S de La Souterraine qui étaient alors dans la tourmente. Plus d'une année après il me faut constater que mon inquiétude était justifiée : 157 salariés ont été licenciés et les « survivants » attendent encore que les promesses qui devaient permettre de sauver leur usine soient tenues. Bon courage à eux !

A Saint Agnant, l'équipe municipale mène à bien des projets, dans un esprit d'économie, qui nous a permis jusque-là de ne pas augmenter les taux de fiscalité.

Ainsi la mise en place d'une chaufferie bois avec un réseau de chaleur (bâtiments : mairie, maison des associations, écoles, commerce multi-services, appartements communaux) va permettre une économie annuelle de plus de 10.000 euros, en s'inscrivant dans une démarche de développement durable. Dans le même temps nous tentons progressivement d'avoir une gestion cohérente et économe de l'éclairage public là où il est installé : depuis le printemps et jusqu'à l'automne les lampes dans les villages sont désactivées ; l'hiver de nouveaux horaires d'éclairages vont être testés.

Malheureusement la vétusté de certains appareils et le coût très élevé des nouveaux matériels ne nous permettent pas de faire en même temps et surtout partout les mêmes réglages. Je vous prie d'accepter mes excuses pour ces désagréments.

Il y a déjà plusieurs années je vous avais fait part de la potentialité de notre commune dans le domaine de l'eau potable. Des forages et des tests de productivité et de qualité sur ces eaux de profondeur ont été effectués et sont très positifs. Affilié au syndicat d'eau Gartempe / Sédelle nous avons travaillé pour que cette eau puisse être le plus rapidement possible exploitée et distribuée aux habitants de notre territoire. Ce projet a bien avancé, l'Etat et le Département de la Creuse sont parties prenantes et nous soutiennent. Nous devrions et je l'espère de tout cœur voir cette eau dans nos tuyaux dans les deux ans.

Depuis le 1^{er} janvier 2017 la Communauté de Communes du Pays Sostranien a fusionné avec ses voisins du pays Dunois et de Bénévent / Grand bourg ; malgré tout un projet lancé avant la fusion ne concerne que les dix communes de l'ex-pays sostranien : le nouveau plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI). Je vous en reparlerai de façon plus approfondie plus loin dans le bulletin.

Soyez certains que l'équipe municipale est à votre écoute et tente de répondre au mieux à vos sollicitations et demandes.

Bien à vous

Pierre Decoursier

Informations diverses

Parc éolien

Depuis 2015 notre commune et la commune de La Souterraine mènent une réflexion sur l'installation d'un parc éolien sur notre territoire en collaboration avec la société OSTWIND.

Pour étudier la possibilité d'un projet sur le territoire du Pays Sostranien, un mât de mesures (d'une hauteur de 95m) a été installé depuis le mois Mai 2016 à Saint Agnant de Versillat pour recueillir des données précises sur le gisement éolien. Les données issues du mât ont permis de confirmer la bonne ressource en vent et la viabilité d'un projet éolien sur le secteur. En septembre 2017 les études écologiques (Flore, Avifaune, Chiroptères et autre faune) ont été lancées pour une durée de 1 an. Elles vont donc toucher à leur fin d'ici l'automne 2018.



Une étude acoustique a également été menée cet été avec la mise en place de dispositifs d'enregistrement du bruit dans les jardins de plusieurs habitations. L'analyse des enregistrements est en cours.

Ces études consistent à analyser l'état initial des sites, ainsi qu'à identifier les éventuels impacts sur le milieu humain, la faune, la flore, le paysage, l'acoustique, tout en tenant compte de l'insertion du projet sur le territoire.

Elles permettent surtout d'améliorer la qualité du projet par la prise en compte des recommandations des spécialistes et acteurs locaux afin de définir le meilleur scénario d'implantation.

Une campagne d'information sera menée dès que les différents experts auront rendu leurs conclusions.

Feux

La réglementation interdit d'allumer des feux. Dans nos zones rurales ces pratiques persistent mais nous vous rappelons que l'été et notamment en période de sécheresse cela reste très dangereux.

Soyez citoyen et prudent donc abstenez-vous de prendre des risques qui peuvent être dramatiques.

Caserne des pompiers



Notre commune dépend du centre de secours de La Souterraine et participera financièrement, au prorata du nombre de ses habitants, à la construction de la nouvelle caserne.

Accueil des gens du voyage

L'aire d'accueil de La Souterraine doit être fermée réglementairement pendant 15 jours l'été. Les Gens Du Voyage ayant des activités professionnelles locales et/ou des besoins de rester sur le secteur se retrouvent sans solution. Ils s'installent donc où ils peuvent. Pour éviter les stationnements sauvages et perturbateurs, un accueil sur le terrain communal (stade annexe) a été organisé. Les frais d'électricité et d'eau sont à leur charge.

Chiens

Il est rappelé aux propriétaires de chiens qu'ils sont responsables de leurs animaux. Ils doivent avoir une assurance qui prend en charge les dégâts occasionnés. Les chiens ne doivent ni divaguer ni créer de nuisances à autrui.



Espèces végétales invasives



Depuis le 19ème siècle, les hommes voyagent et apportent avec eux des espèces exotiques végétales afin d'agrémenter les jardins publics et privés. Certaines de ces plantes sont très invasives et résistantes. Elles représentent aujourd'hui un problème de santé publique (allergie) et un danger pour la biodiversité locale.

L'Escuro-CPIE des Pays Creusois informe et sensibilise le public et organise des formations « Plantes Exotiques Envahissantes » dont a bénéficié un employé communal. Au programme, écologie et moyens de gestion des espèces les plus présentes en Creuse et celles à enjeux sanitaires : Renouées asiatiques, Ambroisie à feuilles d'armoise, Berce du Caucase, Balsamine de l'Himalaya, Jussies, Raisin d'Amérique...

Pour en savoir plus, contact : 05 55 61 95 87 (CPIE)



Frelons asiatiques

Beaucoup de nids ne sont pas signalés car la population a peur de devoir payer la destruction. Nous réglons la facture lorsque le nid est dans un village et que les frelons présentent un danger pour les gens. La mairie réfléchit avec la COMCOM à la possibilité de prendre financièrement en charge la destruction des nids de frelons asiatiques globalement pour participer activement à l'éradication de cette espèce invasive et nuisible sur le territoire.



P.L.U.I.

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui remplacera notre carte communale est toujours en phase d'étude.

Des réunions sont programmées pour expliquer aux populations du territoire de l'ex Pays Sostranien les nouvelles règles et les nouvelles zones constructibles avec ce nouveau document d'urbanisme.

Réunions publiques pour tous :

- Azéables, salle polyvalente le vendredi 12 octobre 2018 à 19h
- La Souterraine, salle 2 de l'ancienne mairie le samedi 13 octobre 2018 à 10h
- Saint Priest la Feuille, salle des fêtes le mardi 16 octobre 2018 à 19h

Il ne sera pas traité des cas particuliers et/ou des problèmes individuels dans ces réunions publiques.

Une permanence aura lieu le samedi 20 octobre 2018 de 15h30 à 17h30 à Saint Agnant de Versillat (maison des associations).

Les techniciens et les élus enregistreront les questions plus individuelles pour pouvoir vous répondre dans les plus brefs délais.

Pour avoir des précisions sur le PLUI, il faut consulter le site : cco23.fr puis sur lien PLUI.

LE CONSEIL MUNICIPAL

Pierre DECOURSIER, **Maire**
Roger JOSSE, **Premier Adjoint, chargé des travaux** ;
Jean-Luc MATHIEU, **Deuxième Adjoint, chargé des festivités et du personnel technique**
Annie PHILIPPON, **Troisième Adjointe, chargée des finances**
Marie-Paule GULYAS, **Quatrième Adjointe, chargée des affaires scolaires et sociales**

Les Conseillers municipaux :

Pierre COURET, Myriam BROGNARA, Loïc LARDY, Marilyne MAUMEUGE, Gilles PENOT, Cécile LASSEGUES, Didier CHERON, Stéphanie BOUSSARDON, Robert DESPLACES, Sylvie VERGNAUD.

Les différentes commissions de la commune :

INFORMATION/COMMUNICATION

Annie PHILIPPON, Pierre COURET, Jean-Luc MATHIEU,
Myriam BROGNARA, Marilyne MAUMEUGE, Cécile
LASSEGUES, Loïc LARDY

TRAVAUX

Roger JOSSE, Didier CHERON, Gilles PENOT, Robert
DESPLACES, Stéphanie BOUSSARDON, Sylvie VERGNAUD

SCOLAIRE

Marie-Paule GULYAS, Jean-Luc MATHIEU, Cécile
LASSEGUES, Marilyne MAUMEUGE

FINANCES

Annie PHILIPPON, Pierre DECOURSIER, Pierre
COURET, Loïc LARDY, Robert DESPLACES

PERSONNEL

Pierre DECOURSIER, Roger JOSSE, Jean-Luc MATHIEU,
Annie PHILIPPON, Marie-Paule GULYAS

ANIMATION BROCANTE

Jean- Luc MATHIEU, Marie-Paule GULYAS, Didier
CHERON, Gilles PENOT, Pierre COURET, Myriam
BROGNARA, Robert DESPLACES, Loïc LARDY

SYNDICAT DEPARTEMENTAL DES ENERGIES DE LA CREUSE

Titulaires : Roger JOSSE, Jean-Luc MATHIEU
Suppléantes : Myriam BROGNARA, Sylvie VERGNAUD

SYNDICAT D'AMENAGEMENT DE LA SEDELLE, DE LA CAZINE ET DE LA BREZENTINE

Titulaires : Loïc LARDY, Pierre COURET
Suppléant : Robert DESPLACES

SIERS - EVOLIS23

Titulaire : Roger JOSSE
Suppléant : Jean-Luc MATHIEU

COMITE NATIONAL D'ACTION SOCIALE

Conseil municipal : Roger JOSSE (Suppléante : Marie-Paule GULYAS)
Personnel : Cécile LAMBERT (Suppléante : Séverine MARSAUD)

SYNDICAT POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'INFORMATIQUE DE LA CREUSE

Titulaire : Annie PHILIPPON
Suppléante : Stéphanie BOUSSARDON

LES EMPLOYES COMMUNAUX

Joël Desmaisons



Christine Lagrange



Christine LAGRANGE, après une quarantaine d'années de bons et loyaux services en tant que secrétaire de mairie, est partie à la retraite début avril 2017, ainsi que Chantal VERGNAUD, employée à l'agence postale communale.

Joël DESMAISON, employé au service technique a également cessé son activité le 1^{er} aout 2017.

- A la mairie, Agnès DUFOUR (remplaçante de Christine LAGRANGE) et Cécile LAMBERT assurent le secrétariat.
- La permanence de l'agence postale est tenue par Katia OUNAAMI.
- Mathieu COLAS a rejoint l'équipe technique composée de Pascal LADAME, Didier VALADAUD, Patrice CHAMBRAUD.

Interviennent à l'école

Sylvie CHERON, Johanna CORAZZA, Séverine MARSAUD, Christelle REJAUD, Katia OUNAAMI, Séverine SPILMONT-ARANJO : ATSEM, garderie périscolaire, bibliothèque, entretien des locaux, cantine.

Finances 2017-2018

BUDGET PRINCIPAL

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2017	1 059 218,37	1 059 218,37	692 835,88	692 835,88
Réalisations de l'exercice	729 796,90	955 267,16	399 827,31	523 265,55
Report de l'exercice 2016		84 147,37	197 357,88	
Résultat exercice 2017		309 617,63	- 73 919,64	
Restes à réaliser à reporter sur 2018		-	24 713,05	44 782,00
Résultat total 2017		309 617,63	- 53 850,69	
PREVISIONS 2018	1 095 870,33	1 095 870,33	769 283,72	769 283,72

SERVICE DES EAUX

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2017	232 987,61	232 987,61	234 154,99	234 154,99
Réalisations de l'exercice	135 831,00	232 066,15	37 977,85	34 704,95
Report de l'exercice 2016		174 387,61	-	119 462,99
Résultat exercice 2017		270 622,76		116 190,09
Restes à réaliser à reporter sur 2018			-	0
Résultat total 2017		270 622,76		116 190,09
PREVISIONS 2018	329 222,70	329 222,70	155 490,09	155 490,09

SERVICE ASSAINISSEMENT

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2017	33 475,00	33 475,00	20 797,87	20 797,87
Réalisations de l'exercice	24 396,68	30 821,16	20 795,82	16 134,43
Report de l'exercice 2016		-	-	
Résultat exercice 2017		6 424,48	- 4 661,39	
PREVISIONS 2018	31 354,09	31 354,09	14 356,99	14 356,99

LOTISSEMENT ROUTE DU STADE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2017	44 779,47	44 779,47	29 567,19	29 567,19
Réalisations de l'exercice	14 783,19	14 783,19	14 783,19	14 783,19
Report de l'exercice 2016		14 995,47	14 783,19	
Résultat exercice 2017		14 995,47	- 14 783,19	
PREVISIONS 2018	44 779,47	44 779,47	29 567,19	29 567,19

SECTIONS DE COMMUNE

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2017	5 560,26	5 560,26	18 494,59	18 494,59
Réalisations de l'exercice	139,00	559,77	0,00	0,00
Report de l'exercice 2016		4 985,26		18 494,59
Résultat exercice 2017		5 406,03	18 494,59	18 494,59
PREVISIONS 2018	5 981,03	5 981,03	18 494,59	18 494,59

CCAS

	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
PREVISIONS 2017	8 344,18	8 344,18	-	-
Réalisations de l'exercice	5 538,50	5 425,00	0,00	0,00
Report de l'exercice 2016		3 344,18		-
Résultat exercice 2017		3 230,68		-
PREVISIONS 2018	8 680,68	8 680,68	-	-

Travaux

Travaux d'aménagement de voirie réalisés par les employés municipaux au cours de l'année 2017.

Peu de travaux ont été réalisés par manque de personnel : un départ à la retraite (Monsieur Joël DESMAISON) et un arrêt maladie.

- **Stade** : Arrachage et évacuation d'une haie, pose d'une clôture, apport de terre végétale en bordure de terrain et engazonnement.
- **Voie communale du GRAND COURET** : Reprise des fossés avec de l'enrochement et l'aménagement des banquettes.
- **Village du GRAND COURET** : Curage de fossés pour l'évacuation des eaux pluviales et reprofilage du chemin.
- **ESSOUBY – chemin rural** : Reprofilage du chemin sur 600 ml.
- **ESSOUBY – bien de section** : Curage des fossés et pose de tuyaux pour l'évacuation des eaux pluviales.

- **Le Bourg** : Aménagement de l'accès au terrain de la maison des associations, arrachage de haies et empierrement.

- **Village de LA PEYRE** :

* Reprise du réseau d'eau pluviale existant, pose de tuyaux Ø 300 sur 80 ml.

* Décapage et empierrement des bas-côtés.

* Construction de regard grille 50x50 : 9 unités tête de buse : 8 unités

Programme des travaux pour l'année 2018

- **LES SAUVAGES - village** : Création d'un caniveau en béton sur 20 ml.

- **LA PIEGERIE** : Remise en état d'un regard-grille.

- **Voie communale du GRAND COURET** : Dépose des bordures et pose de tuyaux béton Ø 400 sur 60 ml, aménagement et empierrement du bas-côté.

- **Chemin rural de LA CAFARDERIE à LA CHADROLLE** : Curage des fossés et reprofilage de la plate-forme du chemin.

- **Village de LA PETITE VERGNOLLE - chemin rural** : Reprofilage de la plate-forme.

- **Chemin de LA CHENEDIERE vers LA SEDELLE** : Reprofilage de la plate-forme du chemin.

- **Piste de LA PRUGNE vers PEUVINAUD** : Curage des fossés, décapage des banquettes et reprofilage de la piste.

- **Piste de LA PRUGNE à MARTEIX** : Curage des fossés, décapage des banquettes et reprofilage de la piste.



Le remplacement des portes et fenêtres en façade a été réalisé par l'entreprise ADAM en période de vacances scolaires été 2017.

Du matériel a été acheté pour faciliter le travail des employés communaux.



Vie Scolaire

Nous pouvons partager un bilan positif du fonctionnement de l'école de ST Agnant pour l'année écoulée. Grâce aux travaux effectués au fur et à mesure du temps, ainsi que les investissements en matériel, l'accueil et l'accompagnement des enfants s'en trouvent améliorés et enseignants comme personnels satisfaits.

Pour l'année scolaire 2017-2018, l'école maternelle a accueilli 33 élèves et l'école élémentaire 62 enfants. Nous ne pouvons malheureusement que constater une baisse des effectifs, ce qui n'est pas propre à St Agnant mais touche l'ensemble des écoles creusoises et amène l'éducation nationale à prendre des mesures radicales que nous ne partageons pas.



Pour la rentrée 2018, les rythmes scolaires mis en place il y a 4 ans sont abandonnés. De nouveaux horaires de classe sont prévus mais inchangés quant aux entrées et sorties.

Il n'y a plus d'école le mercredi. L'accueil des enfants à la garderie se fait le matin de 7h30 à 9h et le soir de 16h30 à 18h45. La garderie reste GRATUITE.

Nous sommes conscients des difficultés que cela engendre pour les familles et regrettons que les enfants ne puissent plus avoir accès aux activités sportives et culturelles dispensées gratuitement et de façon égalitaire au sein de l'école.

La mairie et la COM COM mettent en place une organisation spécifique pour le mercredi.

Par ailleurs les personnels ont été directement impactés par cette décision ce que nous déplorons et des réorganisations au niveau des emplois du temps ont été nécessaires. Nous remercions le professionnalisme et la réactivité des personnels dans cette situation.

Nous avons de nombreuses inscriptions supplémentaires pour l'année scolaire 2018/2019 ... Cependant, le compte n'y est pas pour le directeur départemental de l'éducation nationale ! Il a prévu lors de la carte scolaire la fermeture d'une classe à ST Agnant.

L'équipe municipale et des délégués de parents d'élèves ont rencontré l'IA-DSDEN pour signifier leur désaccord et demander une révision de sa décision. Par ailleurs les familles et de nombreuses personnes se sont mobilisées pour manifester leur mécontentement. Les journaux et les médias ont relayé les différentes actions entreprises afin qu'il n'y ait pas de fermeture de classe en septembre.

Des courriers de délégués de parents d'élèves ont été envoyés au Président de la République, au ministre de l'Education Nationale, au Député de la Creuse.

A ce jour, aucune réponse !!!

Le conseil municipal a voté une motion dénonçant le mépris et la suffisance dont font preuve nos dirigeants face aux parents désemparés. Il y a eu un comptage des enfants le 1^{er} jour de rentrée et nous espérons toujours une issue favorable.

Un peu d'histoire...

Le 8 Mai 2017, St Agnant a connu une ferveur particulière. En ce jour de commémoration nationale, les élus versillacois, à l'unanimité, ont choisi d'inaugurer une rue qui dorénavant portera le nom d'un enfant du bourg.

La rue « de la place » devenant la rue « Marc Parrotin ».



Marc Parrotin est né à St Agnant de Versillat, le 22 janvier 1924 dans la rue Eugène PESAS. La maison familiale située dans ladite rue est aujourd'hui parée d'une plaque commémorative désignant le lieu où Marc a vu le jour.

Marc a, par son engagement citoyen, marqué à tout jamais cette période noire de la résistance armée. Ce jeune instituteur très tôt a combattu avec courage et pugnacité l'envahisseur allemand.

Aidé de quelques amis et d'habitants de St Agnant, Marc fondait le « maquis du Bois des Gandys ».

Ce groupe de valeureux combattants portait le nom « Groupe d'Estienne D'Orves ». Certains de ces jeunes patriotes hélas ne reverront jamais leur terre natale. Nous ne citerons pas tous ces combattants ici mais que leur mémoire soit à tout jamais reconnue.



Après s'être rendus à la Stèle du Bois des Gandys où la vie et les actions de ces maquisards furent remémorées par nos amis de l'ANACR (association nationale des anciens combattants de la résistance) et par Monsieur Le Maire dans des discours émouvants, ils ont rappelé le rôle joué par Marc Parrotin et ses amis lors de cette triste période.



Ce jour restera gravé dans de nombreuses mémoires tant cette inauguration fût un moment de reconnaissance et de recueillement allant bien au-delà de notre petite commune.

En attribuant son nom à une rue, accompagnés de son épouse, de ses enfants et petits-enfants, nous avons pu ainsi rendre hommage à un Versillacois qui a marqué par ses actes et ses écrits une partie de l'histoire locale.



Associations

AMICALE COMMUNALE DES ANCIENS COMBATTANTS

Président : M Pierre DUMONTEIL 05 55 63 10 97

ASSOCIATION FAMILIALE

Président : M Guy TRIMOULET
05 55 63 32 25

LES ANCIENS ELEVES DE SAINT AGNANT :

Présidente : Mme Agnès MOURIOUX -GUZMANN 05 55 80 17 86

ASSOCIATION COMMUNALE DE CHASSE

Président : M Francis CASIMIR 05 55 63 68 14

FOYER RURAL

Président : M Guy MAZERAT 05 55 63 19 73

COMITE LOCAL FNACA

Président : Jacques DAENINCK

STUDIO 23

Président : M. Eric PROUT

ASSOCIATION SPORTIVE ET CULTURELLE DES ECOLES ASCE

Président : M. Eric PETIT

L'ASCE organise tous les ans des manifestations afin de récolter des fonds destinés aux enfants des écoles (achat de matériel, sorties scolaires...)

UNION SPORTIVE VERSILLACOISE

Co-Présidents : Sophie Penot et Julien Couret

Le club de foot de St Agnant compte aujourd'hui 50 joueurs licenciés qui forment 3 équipes séniors.

LES AMIS DE LA GYM :

Présidente : Mme Irène DESVILLETES 05 55 63 01 26

Elisabeth BONI, notre Cheffe, nous fait pratiquer une gymnastique d'entretien, très « professionnelle » qui permet de conserver la souplesse, le tonus musculaire et cardiaque, et de se vider la tête des tracas de tous les jours. Tout un programme.

VERSILL'ART

Présidente : Mme LAMBERT Stéphanie :
06 24 94 02 29

Versill'art a pour objet le partage et l'enrichissement des connaissances artistiques et culturelles.

VERSILLAT LOISIRS ET CULTURE (VLC)

Présidente : Mme Chantal MEGRAY 06 26 90 33 20

VLC compte une centaine d'adhérents et grâce à ses bénévoles nous organisons plusieurs festivités dans l'année : exposition de peinture, troupe de théâtre « VLC en coulisse », marché de Noël, voyages, peinture, danse en ligne, couture, loisirs créatifs ...

ART BOTANIQUE

Président : M. Ewertz Lionel.

06 78 19 40 80

N'hésitez pas à aller vous ressourcer dans ses jardins. (sur rendez-vous)

L'ARMANDALYS est un collectif d'artistes qui s'est donné pour vocation de mettre en place des événements artistiques et culturels, de produire des spectacles vivants et des activités éducatives de plein air dans les territoires ruraux.

Nous organisons des ateliers/stages/formations, des spectacles, des événements ... en utilisant différentes formes d'expression : théâtre, conte, marionnettes, musique, arts-plastiques, land-art, détournement d'objets, recyclage ... Nous intervenons aussi dans des écoles pour des animations, projets ...

Cabine téléphonique « à livres »



Un échange de livres a été mis en place dans la cabine téléphonique du bourg située devant l'école.

Le principe est simple, vous pouvez déposer un ou plusieurs livres que vous avez aimés et souhaitez partager, et en prendre autant en retour.

Attention, cet échange ne fonctionne que si les livres partagés sont en bon état et dans la limite des capacités de la cabine !



Merci de ne pas déposer de revues, elles sont souvent liées à l'actualité et s'abîment rapidement à l'humidité.

Puces des Couturières du 18 mars 2018 (1^{ère} Edition)

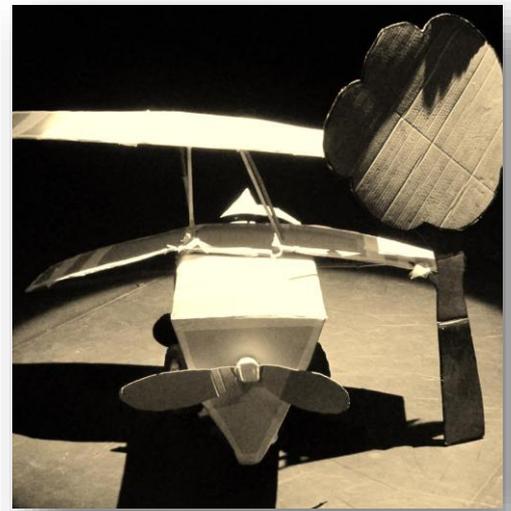
Agréable surprise pour la 1^{ère} édition « Pucés des Couturières » organisées par VLC. 16 exposants professionnels ou amateurs ont pris place à la Maison du Temps Libre. On pouvait y trouver de la laine, du coton, du fil, du tissu, des broderies, dentelle, boutons, mercerie ancienne... tout pour le plaisir des couturières. Dès 8h45 les visiteurs sont arrivés et se sont succédés tout au long de la journée.



Belle réussite pour une première, tous étaient ravis et se retrouveront en mars 2019 pour la deuxième édition.

L'ARMANDALYS a organisé tout au long de l'année de nombreuses manifestations au Boucheron, à la salle des associations ainsi qu'un accompagnement annuel avec l'école dans le cadre des accompagnements périscolaire et du spectacle de fin d'année avec pour thème le petit prince.

Que le spectacle continue !



Spectacle de fin d'année du 26 juin 2018 au CCYF sur le thème du petit prince.



Un mercredi après-midi théâtral dans la cour de l'école



Animations « gaming »



Concert « au bouch' »

Merci à Mylène Monnais et Xavier Saint-Rapt pour les photos.

Infos pratiques

Horaires Mairie

✉ 10 rue Marc Parrotin 23300 ST AGNANT DE VERSILLAT

☎ 05 55 63 83 75

✉ mairie.versillat@gmail.com

Ouverture au public : lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30 ;
jeudi de 13h30 à 17h30 ; vendredi de 8h30 à 12h00.

Agence postale

A la mairie, ouverte au public du lundi au vendredi de 14h00 à 16h30.

☎ 05 55 63 07 28

La Poste a mis à la disposition de tous une tablette pour l'accès aux services publics : service-public.fr, CAF, sécurité sociale, Pôle Emploi, amendes, infos locales, etc., et services La Poste et Banque Postale, contact avec un conseiller financier.

Recensement citoyen

A leur seizième anniversaire, les jeunes, filles et garçons, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ; les inscriptions peuvent se faire sur le site mon.service-public.fr.

Locations

La commune propose à la location le gîte situé dans le bourg.



Le gîte a été en partie rénové (salle de bain et achat de mobilier).

Les tarifs proposés à la location sont :

- Basse saison : 280 € par semaine et 63 € par nuit
- Haute saison (juillet/aout) : 335 € / semaine

La salle des associations et la MTL peuvent également être louées. Les tarifs et les conditions sont disponibles en mairie.

NAISSANCES

WALTENER	Nétan, Steve	31 janvier 2017
FERRANDON	Louise, Madeleine, Brigitte, Micheline	4 avril 2017
COLAS GRELAUD	Mia	8 avril 2017
SCHMITT	Valentin, Jean-Jacques	19 mai 2017
LARDY	Axel	10 juin 2017
PATRY GODON	Ambre, Dominique, Martine	11 juin 2017
GRIVOT	Alix, Thaïs, Marie	29 juillet 2017
BROCHARD	Théodore	16 août 2017
BEAUDOUIN	Elise	17 août 2017
LARDY	Emma	7 décembre 2017



MARIAGES

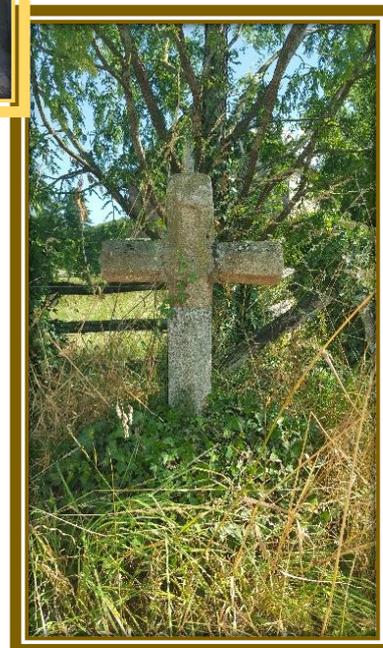
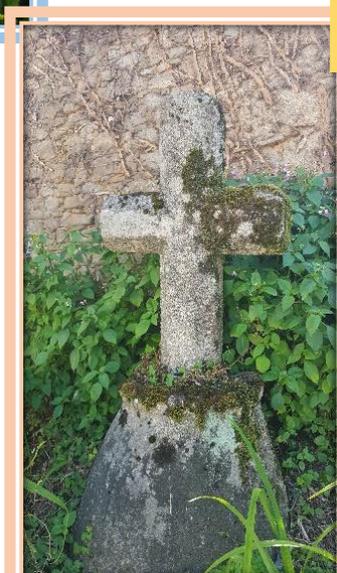
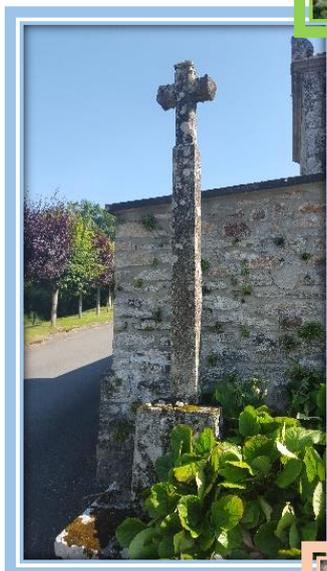
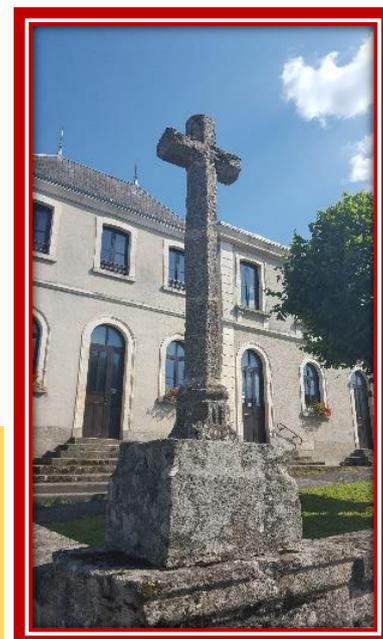
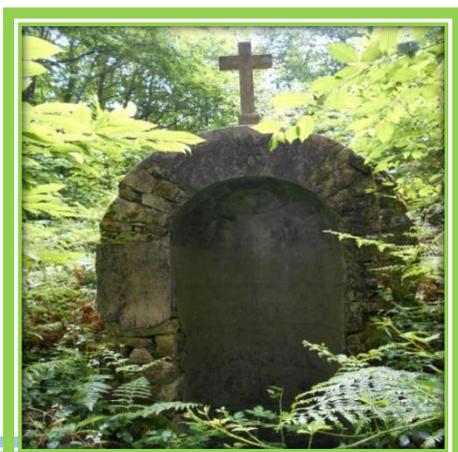
DOUCET Judicaël et BERNARD Céline	3 juin 2017
LACOSTE Vincent et CANET Hélène	17 juin 2017
NOIZAT Christian et MATHURIN Christine	1 juillet 2017
NAUDON Mathieu et MARTIN Mélanie	29 juillet 2017
MATHIEU Alain et PERTHUIS Nathalie	23 septembre 2017
REJAUD Julien et DESCHAMPS Christelle	9 décembre 2017



DECES

PERROT Ginette, épouse BAYLE	23 juin 2016 (oubli dans le bulletin précédent)
REBOULEAU Bernard, Marie, Pierre	21 janvier 2017
THE-SENG Jean, Albert	14 février 2017
FOUGEROUX Gilbert, Daniel, Georges	14 février 2017
MICHAUD Marcel	21 avril 2017
POTY Lucie, Alice née DESMAISONS	4 juin 2017
NADAUD Patrick	25 juin 2017
LAGARDE Pierrick, Rémy	10 juillet 2017
DESVILLETES Camille née CHATEAU	31 août 2017
AUMEUNIER Raymond, Albert	19 septembre 2017
DAUPHIN Roger	22 septembre 2017
DISSOUBRAY Guy, Michel	4 novembre 2017
GUILLOT René, André	14 novembre 2017
ADAM Marguerite née REUTHER	30 décembre 2017

Les croix de St Agnant de Versillat



1. Croix Saint-Martin
2. Croix de l'ancien cimetière
3. Croix du cimetière
4. Croix de l'église
5. Croix de Manze
6. Croix St Etienne